



Ils confirment qu'Audiard avait raison... Et Brassens le chantait si bien !

COMMUNIQUÉ :

La lecture du dernier Flash Info de l'UFAP-Unsa justice relatif au concours de Major Expertise 2027 en apporte la confirmation :

*« Quand ils sont tout neufs,
Qu'ils sortent de l'œuf,
Du cocon,
Tous les jeunes blancs-becs,
Prennent les vieux mecs,
Pour des Cons !!! »*

► Il n'était en rien nécessaire de saisir la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire pour savoir si les lauréats du concours de Brigadier-Chef Expertise 2026 pourraient ou non candidater à celui de Major Expertise 2027... **Non.**

Il suffisait de lire les textes, de les comprendre, et de maîtriser un minimum le sujet et la jurisprudence en la matière... ce qui, manifestement, est déjà trop demander à l'UFAP-Unsa justice.

Comment peuvent-ils prétendre aujourd'hui découvrir les modalités de cette réforme, historique, portée et obtenue par **FO Justice** il y a maintenant plus de deux ans ?

► Le plus surprenant, c'est que ces textes ont pourtant été présentés en instance, et que l'UFAP-Unsa justice n'avait alors rien trouvé à y redire, n'avait proposé aucun amendement pour modifier quoi que ce soit... **Non, rien.**

**FLASH INFO**

**CONCOURS MAJOR EXPERTISE 2027 :
24 heures chrono !**

Saisie par l'UFAP Unsa Justice, l'administration a répondu : les brigadiers-chefs « expertise » nommés au 1er janvier 2026 ne peuvent pas concourir au MAJEX 2027 conformément aux dispositions de l'article 48 du décret statutaire (décret n°2023-1341 du 29 décembre 2023) :
« Du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2030, par dérogation aux dispositions des 2° et 3° de l'article 16, peuvent être promus au grade de major pénitentiaire :
1° Par concours professionnel, les brigadiers-chefs de la filière expertise, qui comptent, au 31 décembre de l'année au titre de laquelle l'avancement est réalisé, deux ans d'ancienneté dans ce grade ; »
Le décret exige donc effectivement deux ans d'ancienneté au 31 décembre 2027 et à cette date, les brigadiers-chefs promus en 2026 ne totalisent qu'une année et 364 jours...

FO Justice vantait les mérites de la réforme « **historique** » de l'administration et il aura suffi de 24 heures, une journée manquante, pour empêcher les brigadiers-chefs « expertise » promus au 1er janvier 2026 de concourir au grade de MAJEX 2027 et leur faire perdre une année en termes d'avancement !

Des carrières entières suspendues à une ligne de calendrier et des agents irréprochables renvoyés à l'année suivante non pas pour ce qu'ils valent, mais pour un jour qu'on a oublié d'anticiper...

**L'UFAP UNSA JUSTICE
VOUS INFORME**

Plus d'infos sur ufap.fr 

Le 20 août 2026

Alors, il n'y a que deux possibilités à cette indignation, soudaine, mais bien orchestrée :

- Soit, ils font semblant de découvrir ce qui est acté depuis longtemps, faisant preuve d'une mauvaise foi sans limite.
- Soit, ils le découvrent vraiment, et démontrent qu'ils ne travaillent pas les dossiers, et qu'ils sont dans la réaction épidermique plutôt que dans la réflexion.

Dans tous les cas, cet amateurisme est, une fois de plus, la preuve qu'ils ne maîtrisent rien de la réforme de FO Justice.
Pas étonnant dès lors qu'ils la qualifient de « manquée » ...
puisqu'ils n'ont rien compris !

« 24H00 chrono » Non...
mais plus de vingt-quatre mois que tout ceci est acté !

Et, concernant le pamphlet sur les « *carrières entièrement suspendues* », « *renvoyées à l'année prochaine* » ... il fallait tout de même oser.

Nous n'allons pas nous donner la peine de répondre sur ce point, ni faire l'éloge du bénéfice de notre réforme sur la carrière des surveillants... C'est inutile, il n'y a guère que la bêtise ou la mauvaise foi qui permette d'en douter.

Mais, ils ont osé, et c'est à ça qu'on les reconnaît, ils osent tout d'ailleurs.

*« Moi, qui balance entre deux âges,
J leur adresse à tous un message,
Le temps ne fait rien à l'affaire,
Quand on est... ! »*

Alors, Chers Collègues, Chers Camarades, souhaitons que ce *nouveau* Secrétaire général de l'UFAP-Unsa justice se limite, comme son prédécesseur, à un seul mandat, pour espérer pouvoir relever le niveau de cette organisation qui continue à s'enfoncer un peu plus, à chaque communiqué.

Déjà deux secrétaires généraux remplacés à la tête de cette organisation... Jamais deux sans trois.